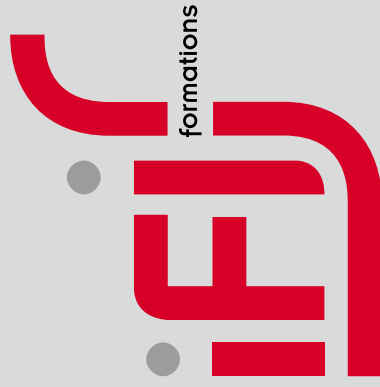


+ POURQUOI CHOISIR L'IFIS ?

40 ans aux côtés des industries de santé... L'ifis, référence du secteur, associe expertise pharma et expérience de pédagogie pour répondre à vos besoins. Au service du développement des compétences, l'ifis décline une gamme complète de services : formations aux multiples formats, solutions sur mesure, conseils... N'hésitez pas à nous consulter.



NEW

MAÎTRISER LES ENJEUX JURIDIQUES DANS SA STRATÉGIE D'ACCÈS AU MARCHÉ

- + Vous aurez acquis une vision complète des règles juridiques et du droit administratif qui s'appliquent à l'accès au marché français pour l'obtention de conditions de prise en charge (prix/remboursement) optimales tant en ville qu'à l'hôpital.
- + Vous serez mieux informés sur les réformes législatives et réglementaires en cours, ainsi que sur l'actualité de la jurisprudence administrative et de sa portée sur vos activités d'accès au marché.
- + Vous aurez connaissance des différents recours possibles en cas de désaccord avec les autorités publiques et vous détiendrez des clés de réussite pour engager une procédure au contentieux contre une décision administrative.

OBJECTIFS

Se familiariser avec le statut de chaque autorité publique et la nature de leurs décisions.

Connaître les règles spécifiques qui s'appliquent à l'accès au marché ainsi que les problématiques qui peuvent survenir dans le circuit de la prise en charge.

Maîtriser les aspects procéduraux parfois complexes, notamment pour l'accès à la liste en sus, la négociation du prix ou en cas de contentieux administratif.

INFORMATIONS

Code : **JURMA**

1 jour



17 octobre 2019



ESPACE RIEUX



839,70 € H.T. Adhérents IFIS
933 € H.T. Industries de santé
1 212,90 € H.T. Prix public



Aurélie TRICARD
T. 01.41.10.26.22
F. 01.46.03.98.34
a.tricard@ifis.fr

PROGRAMME

Les étapes et les acteurs de l'accès au marché en France

- Statut et personnalité juridique
- Règles de fonctionnement

Les actes administratifs encadrant l'accès au marché

- Recommandations
- Avis
- Décisions
- Mesures préparatoires
- Instruction
- Note d'information
- Mesures de police ou sanctions administratives

L'accès au remboursement

- Listes assurés sociaux et agrément aux collectivités
 - Inscription/modifications/radiation
 - Critères retenus
 - Délais de procédure
- Liste en sus
 - Actualité de la LFSS pour 2019 sur le financement de l'accès précoce (ATU/Post-ATU)
 - Cadre juridique des inscriptions/radiation
 - Critères applicables
 - Délais de procédure
- Liste rétrocession
 - Procédure d'inscription
 - Critères applicables
 - Délais de procédure

L'obtention du prix

- Dossiers de demandes de prix
 - Critères
 - Délais de procédure
- Modifications du prix
 - À l'initiative de l'entreprise
 - À l'initiative du CEPS

FORMATEURS

Eric NIGRI

Avocat à la Cour, il possède une vaste expérience des questions réglementaires concernant l'industrie pharmaceutique et en particulier les problématiques d'accès au marché. Il conseille les plus grands groupes pharmaceutiques lors de la phase évaluation des médicaments (HAS, CT, CEESP) et négociations de prix (CEPS) et assiste les entreprises du secteur sur les recours administratifs ou contentieux. Il possède également une expertise importante dans les marchés publics, en conseil et en contentieux administratif.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne en relation avec l'accès au marché, incluant les membres des directions market access, des services affaires publiques, des affaires réglementaires, juridiques et marketing.

PÉDAGOGIE

Méthode B Vidéo-projection du support PowerPoint. Partage d'expérience avec le formateur. Explication par l'exemple. Études de cas au cours desquelles les préoccupations et interrogations des participants sont systématiquement privilégiées. Remise d'une documentation pédagogique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prérequis : Connaître les acteurs de l'accès au marché (HAS, CEPS, UNCAM, Ministères) ainsi que les principaux outils de régulation du marché pharmaceutique (LFSS, LOM, doctrines).
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

FORMATION

Code : _____ Dates : _____
Titre : _____
Prix HT : _____ ☐ Adhérent Ifis ☐ Industries de santé ☐ Autre ☐ Ne sait pas
Formation réalisée dans le cadre du DPC ☐ oui ☐ non

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
☐ ÉTABLISSEMENT À FACTURER (si différent) ou ☐ PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR
Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.
Raison sociale ou OPCA : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

PARTICIPANT

☐ Pharmacien ☐ Médecin
☐ Inscrit à l'Ordre - N° de RPPS/ADELI _____
☐ Mme ☐ M. ☐ Docteur ☐ Professeur
J'encadre une équipe ☐ oui ☐ non
Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ Service : _____
Adresse (si différente de celle de l'entreprise) : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone ligne directe : _____ Fax ligne directe : _____
e-mail : _____

CONTACT N+1 DU PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____
e-mail : _____

CONTACT ADMINISTRATIF

☐ RESPONSABLE FORMATION ou ☐ MANAGER (N+1) ou ☐ PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION
☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ Service : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone ligne directe : _____ Fax ligne directe : _____
e-mail : _____

N° DE BON DE COMMANDE (à reporter sur la facture) : _____

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - code formation : « ... » - N° de facture - Nom du participant.
☐ Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS ☐ Par virement bancaire à l'ordre de :
«IFIS», HSBC Trocadéro - Compte IFIS - 112, avenue Kléber - 75016 Paris - France
Banque : 30056
AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30
IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP
Organismes publics - Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

CACHET DE L'ENTREPRISE

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*
Date : _____
Signature : _____

* la signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Pour toute question concernant cette inscription, contactez-nous au **01 41 10 26 26**
Ifis - Catalogue 2016 - N° d'activité 119 213 411 92